



Tél. : 004131 350 80 80
Fax : 004131 350 80 81
E-mail : acibe-3@acibe.org

MISSION ECONOMIQUE D'HOMMES D'AFFAIRES SUISSES EN CÔTE D'IVOIRE Abidjan, 25 – 30 juin 2012

L'Ambassade de Côte d'Ivoire à Berne, en collaboration avec l'Ambassade de Suisse à Abidjan, organise une mission économique d'hommes d'affaires suisses à Abidjan en Côte d'Ivoire, **du 25 au 30 juin 2012**.

En effet, située en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire a, depuis son indépendance en 1960, opté pour le libéralisme économique comme modèle de développement, avec une ouverture aux capitaux étrangers. Ce qui lui a valu de connaître un développement prodigieux qualifié de « miracle ivoirien ».

A ce jour, avec ses infrastructures uniques en Afrique de l'Ouest et une économie de plus en plus diversifiée, la Côte d'Ivoire est la deuxième économie de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) après le Nigeria, et la première puissance économique de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), dont elle détient 40% du PIB. (L'UEMOA est constituée de 8 pays ayant en commun le franc CFA et un marché de plus de 60 millions d'habitants).

Si l'agriculture d'exportation constitue la principale source de revenu du pays (premier producteur mondial de cacao), l'industrie n'est pas en reste et est la plus diversifiée de l'UEMOA (40% du potentiel industriel de cette zone).

Sa façade maritime longue de 570 km lui a permis de se doter de deux ports : le Port Autonome d'Abidjan (PAA) est le plus performant en Afrique de l'Ouest et le deuxième en Afrique après celui de Durban en Afrique du Sud. Le Port Autonome de San-Pedro, en plein développement, est le relais en Afrique du Port international d'Anvers et de celui d'Amsterdam.

L'aéroport Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan constitue le hub de l'Afrique de l'Ouest et peut accueillir toute catégorie d'aéronefs. Des vols quotidiens le relient aux grandes capitales européennes.

Après la crise post-électorale survenue à l'issue de l'élection présidentielle de novembre 2010, le pays a renoué avec les activités de développement économique et social. Le taux de croissance projeté pour cette année est de 6%.

Pour accompagner ce mouvement de pleine reprise des activités économiques, le Gouvernement a adopté plusieurs mesures et créé le cadre idéal pour les investissements et les affaires. Par ces mesures, il vise à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Ce sont notamment :

- Un Code des investissements révisé et attractif
- La création des tribunaux de commerce
- La mise en place d'un organe de contrôle et de régulation des marchés publics.

Objectif du voyage :

L'objectif est de permettre aux personnes et entreprises intéressées par des affaires en Côte d'Ivoire de s'y rendre, recueillir les informations de première main et de nouer des contacts. Aussi, le programme de voyage inclura-t-il des rencontres avec les Organismes publics et privés chargés des questions d'investissement et de création d'affaires, à savoir :

- les Ministères
- L'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire
- le Centre de Promotion des Investissement (CEPICI)
- la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI-CI)
- la communauté d'hommes d'affaires suisses vivant en Côte d'Ivoire

Le programme comprendra également des visites d'entreprises et des rencontres bilatérales.

Les secteurs :

- **l'Energie** : production et distribution de l'énergie (thermique, hydroélectrique ou solaire, énergies renouvelables)
- **les Transports** (par voie terrestre, aérienne ou ferroviaire)
- **les infrastructures** (pays carrefour, les infrastructures nationales et transfrontalières ont besoin d'être réhabilitées et développées par la construction de routes, autoroutes et de chemins de fer)
- **l'Immobilier** : les besoins en logement estimés à 90'000 pour 2012
- **les Mines** (extraction et production minières, encouragées par **un nouveau Code minier attrayant**)
- **l'Agro-industrie** (transformation, commercialisation, exportation de produits agricoles)
- **la Manufacture** (production de divers matériaux de construction, chimie, textile)
- **la Gestion des déchets et de l'environnement**
- **le secteur banque, finance et micro-finance**
- **le tourisme**
- **les TIC** (Technologie d'Information et de Communication)

Participants :

Le voyage s'adresse aux :

- Directeurs ou membres du Conseil d'entreprises,
- Exportateurs et importateurs
- Investisseurs ou entrepreneurs individuels
- Fonds d'investissement, holding intéressés par la Côte d'Ivoire

Le programme.

Le programme sera établi en accord avec les participants en tenant compte de leurs besoins et leurs objectifs. Il comprendra en outre une soirée de rencontre/ réception avec l'Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire et une sortie détente soit au parc national du Banco à Abidjan soit à Grand- Bassam, cité balnéaire ou à Yamoussoukro au pied de la Basilique notre Dame de la Paix.

Une séance d'information et d'échanges sera organisée à cet effet.

Conditions de participation :

- L'Ambassade négociera de tarifs forfaitaires dans un hôtel pour la délégation et assurera son transport.
- Elle facilitera l'obtention des visas.
- Les participants prendront eux-mêmes en charge les frais d'hôtel, billet d'avion et assurance santé/accident, y compris la vaccination (fièvre jaune obligatoire, fièvre typhoïde recommandée).

N.B. : Pour des questions d'efficacité, le nombre de personnes attendues sera de 15 au maximum, sur la base du premier arrivé, premier servi.

Le Programme sera conduit en français, langue officielle de la Côte d'Ivoire.

Dernier délais pour s'inscrire : le 27 avril 2012.

Contact :

Service économique et commercial de
l'Ambassade de Côte d'Ivoire
Mme Khadidjata TOURE
Conseiller
Thormannstrasse 51
Case Postale 170
3000 Berne 6
Tél. : 031 350 80 86/85/94
Fax : 031 350 80 81
Courriel : acibe-3@acibe.org

Partenaire:



Swisscham-Africa

Wirtschaftskammer **Schweiz-Afrika**
Chambre **Economie Suisse-Afrique**
Camera **Economica Svizzera-Africa**

www.swisscham-africa.ch